

CHEMIN DU  
Colombier

Ecole maternelle DU  
VALLON

01710 CEYZERIAT

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Du 19/03/2024



MEMBRES VOTANTS		
NOM	Présent	Excusé
Directeur de l'école - Président : Steven OLIVIER	X	
Maire adjointe : Claudine TRENTESAUX	X	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE		
HUREAU Euzane	X	
GROZEL Catherine	X	
ASSOULY Audrey		x
BONO Cécile	X	
PONCET Angéline	X	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES		
GIRARD Mathieu	X	
CANCIANI Julien	X	
GUYENNON Charline	X	
VOIX CONSULTATIVE		
Conseiller municipal commission scolaire :	X	
DUSSURGET Jean		

Procès-verbal établi le 05/07/2017

Le président, directeur de l'école

Nom : OLIVIER Steven

Signature

La secrétaire, enseignante

Nom : HUREAU Euzane

Signature

La séance débute à 18h30.

Euzane HUREAU, enseignante, est nommée secrétaire de séance.

L'ordre du jour suivant est voté à l'unanimité :

- 1 Projets pédagogiques
- 2 Budget
- 3 Organisation du temps scolaire
- 4 Préparation de la prochaine année scolaire
- 5 Remarques des parents d'élèves

## **1. Projets pédagogiques**

### **Projet arts**

Le projet arts de l'école a débuté le 5 mars par une première intervention d'Olivier BOUVARD pour présenter son travail, différentes œuvres réalisées en collage. Cela a donné lieu à des échanges intéressants autour de l'art : pourquoi est-ce que l'artiste réalise une œuvre ? La réflexion a été guidée une citation de John Ruskin "L'art est beau quand la main, la tête et le cœur travaillent ensemble."

Depuis ce départ, chaque enseignant réalise des activités en classe en lien avec le projet : s'exercer à coller du papier, réaliser des œuvres artistiques, donner son avis sur une œuvre célèbre ou celle d'un camarade.

L'artiste Olivier BOVARD reviendra du 13 au 17 mai pour un travail de réalisation d'œuvres communes sur le thème de la différence avec 5 groupes composés d'élèves des 5 classes mélangées, avec dans chaque groupe des élèves de petite, moyenne et grande section.

Nous aurons besoin de l'aide des parents d'élèves pour la réussite du projet : en venant aider à l'encadrement des ateliers ou en donnant à l'école des chutes de tissus, papiers colorés, magazines, images... Les enseignants vont bientôt recenser les parents disponibles pour aider à l'encadrement du projet, afin de pouvoir organiser la semaine du 13 au 17 mai.

Les enseignants envisagent de montrer les productions lors d'une exposition qui sera inaugurée par une cérémonie en ouverture de la fête de l'école le 28 juin.

Les conseillers municipaux informent le conseil que la mairie peut fournir des grilles d'exposition, une sonorisation mobile, à condition qu'elles soient demandées suffisamment en amont.

## **Sortie Théâtre**

Les élèves de petite section, qui étaient les seuls à ne pas avoir bénéficié d'une pièce de théâtre, iront voir le spectacle "traits" à Attignat ; le 28/03 pour la classe d'Angéline Poncet et le 05/04 pour la classe d'Audrey ASSOULY. Le bus partira à 8h45, nous demanderons donc aux parents d'être particulièrement ponctuels à 8h20 ce jour-là.

## **Fête du court métrage**

Toutes les classes se rendront à la fête du court métrage organisée par la bibliothécaire Fanny Maréchal le jeudi 21 mars. Il s'agit d'un événement national. Fanny Maréchal a sélectionné pour chaque niveau des court-métrages (entre 5 et 15 min). La projection se compose de plusieurs films, la durée totale est de 30 minutes.

La bibliothèque propose aussi des temps hors temps scolaire : le samedi 23 à 10h15 pour les 4,7 ans et à 11h15 pour les 2 à 11 ans. Les plus grands ne sont pas oubliés car il y a une session « ciné pop corn » le 22 mars à 17h15 pour les ados et une séance de court métrage pour adultes le 23/03 à 14h15. Les séances sont gratuites mais la réservation est conseillée.

## **2 Budget**

Pour rappel, lors du conseil d'école du mardi 13 juin 2024, l'équipe enseignante a émis le souhait que le budget alloué aux élèves soit réévalué pour tenir compte de l'inflation qui impacte le coût fourniture scolaires et en particulier le papier. L'équipe municipale répond à cette demande en augmentant de 10% le crédit accordé par élève. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'effort budgétaire consenti, il devrait permettre de compenser l'inflation subie par les fournitures scolaires.

Voici les demandes d'investissement formulées par ordre de priorité, elles ont toutes été validées par la municipalité et seront proposées au vote du budget le 28 mars.

## **Réaménagement des cours de l'école maternelle**

Comme évoqué lors des conseils d'école l'équipe enseignante et les parents d'élèves restent attentifs au suivi du projet de renouvellement de la cour de l'école maternelle qui fait face à l'école élémentaire.

Monsieur DUSSURGET, conseiller municipal, présente un état de l'avancée du projet :

Le projet de débitumisation et végétalisation de la cour maternelle est un projet pédagogique et social pour améliorer le confort thermique, favoriser une filtration naturelle des eaux, sensibiliser au respect de l'environnement, redéfinir les espaces et fournir divers équipements récréatifs pour les enfants de l'école.

Une participation des enseignants et des parents sera nécessaire pour avoir le maximum d'informations et rendre le projet le plus pertinent possible.

L'équipe municipale a arrêté le planning prévisionnel suivant :

- De mars à juin des diagnostics techniques et d'usage seront réalisés (niveaux, réseaux, analyses...) à travers des questionnaires/enquêtes.
- De juillet à septembre validation des travaux.
- Octobre à décembre : contractualisation avec un paysagiste
- janvier 2025 à juin 2025 : budgétisation et priorisation des chantiers par l'équipe municipale
- juin 2025 septembre 2025 : validation du projet
- Septembre 2025 à décembre 2025 : début des travaux
- Objectif : Finalisation du projet sur le premier semestre 2026

Pendant les travaux, il y aura une période pendant laquelle la cour ne sera pas accessible.

Les enseignants et parents d'élèves remercient la municipalité pour ces éléments prévisionnels qui étaient attendus.

### **Changer la cabane à vélo**

La porte de la cabane à vélo de la cour vers la garderie était cassée et ne semblait plus réparable. De plus, la cabane était trop petite pour y ranger les cages de foot qui sont rangées chaque soir dans une entrée de l'école.

Les enseignants ont eu la bonne surprise de voir cette demande réalisée dès le retour des vacances de printemps. Des grilles ont été mises autour de l'ancienne cabane pour agrandir l'espace.

### **Equiper progressivement les classes en Tableau Numérique Interactifs**

L'an dernière la municipalité a permis l'achat d'une Ecran Numérique interactif. L'objectif est d'équiper chaque année une nouvelle classe. 2200 euros seront budgétisés cette année pour l'achat d'un nouveau tableau interactif.

### **Vidéoprojecteur**

800 euros budgétisés pour le remplacement de l'ancien appareil hors d'usage.

### **Jeu de cour : kit Actirol parcours 6 pièces**

Des kits pour créer des parcours de motricité dans la cour de récréation, 804 euros budgétisés.

**lot de 12 tapis de relaxation** 207 euros, budgétisés.

Une vélo taxi utilisable par plusieurs enfants, 425 euros budgétisés.

L'équipe enseignante remercie l'équipe municipale d'avoir été à l'écoute de leurs besoins et d'avoir rendu possible ces investissements pour les enfants de la commune.

## **Inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025**

### **Pré-inscription à l'école maternelle**

Les enfants nés en 2021 rentreront en petite section l'an prochain. Les inscriptions ont débuté, pour s'inscrire il faut se rendre à la mairie avec un livret de famille et un justificatif de domicile.

Les parents inscrits recevront un mail leur proposant de s'inscrire à un créneau pour être reçus par le directeur de l'école pour terminer l'inscription et présenter le fonctionnement de l'école. Les enseignantes de petite section feront ensuite visiter les locaux et présenteront le fonctionnement de leur classe. Les futurs petits pourront tous venir un moment au mois de juin avec leur enfant en classe. Dans le cadre d'un projet de passerelle, les enfants qui fréquentent la crèche viendront plusieurs fois. L'équipe enseignante travaille à l'élaboration d'un nouveau livret d'accueil à destination des nouveaux élèves.

## **3 Organisation du temps scolaire**

À la suite d'une demande de l'inspection académique, le conseil municipal a été invité à se prononcer sur une reconduction ou une modification des

rythmes scolaire sur la commune de Ceyzériat. Après concertation auprès des équipes pédagogiques, le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'un maintien du rythme actuel : 4 jours, avec les horaires suivants : 8h30-12h, 14h-16h20. Le conseil d'école est invité à se prononcer sur une reconduction ou une modification des rythmes scolaires. L'équipe pédagogique est d'avis de maintenir l'organisation du 4 jours. Les parents de l'école ont été surpris de devoir se prononcer sur cette question, mais globalement ils sont favorables aux 4 jours. Les représentants de parents demandent que la réflexion sur les rythmes scolaires soit davantage anticipée la prochaine fois que le conseil d'école devra se prononcer.

#### 4 Préparation de la prochaine année scolaire

Les prévisions d'effectifs en baisse ont conduit les services de l'éducation nationale à décider d'une fermeture de classe. Voici les tableaux des prévisions en fonction du nombre de naissances déclarées par les habitants de la commune :

EVOLUTION EFFECTIFS EM CEYZERIAT						
ANNEE	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Élèves	109	123	118	107	95	86
Nombre de classes	4	4	5	5	5	4
Préél. 3 ans	37	44	36	26	30	28
Préél. 4 ans	40	38	44	36	28	30
Préél. 5 ans et plus	32	41	38	45	37	28
Total	109	123	118	107	95	86
Moyenne par classe	27,25	30,75	23,6	21,4	19	21,5
					4	
Moyenne - 1 classe					23,75	

Avec une classe en moins la répartition pourrait être la suivante :

Projection rentrée 2024 avec 4 classes	3 ans	4 ans	GS	Total
Classe 1	16	8		24
Classe 2	16	8		24
Classe 3		11	13	24
Classe 4			24	24

Les prévisions laissent envisager une rentrée avec des effectifs dans la moyenne nationale, et qui devraient baisser l'année suivante.

Ces éléments sont à confirmer avec les inscriptions effectives. Cela montre l'importance d'avoir dès que possible les inscriptions des futurs élèves de petite section, et de connaître les enfants qui quitteront l'école, pour que l'équipe pédagogique travaille sur le scénario le plus proche possible de ce que sera la répartition des élèves à la prochaine rentrée.

### **Nombre d'ATSEM par classe**

Nous avons appris que le conseil municipal aurait acté la diminution du nombre d'ATSEM en enlevant une ATSEM l'après-midi. L'équipe enseignante regrette que le choix qui avait été fait en septembre 2021, de mettre une ATSEM à temps plein par classe n'ait pas été reconduit. Madame TRENTESAUX, explique qu'en 2021, ce choix avait été fait car les classes étaient très chargées. La municipalité essaye d'adapter le nombre d'ATSEM au nombre d'enfants scolarisés. En ayant une ATSEM par classe le matin, la situation sera plus favorable à ce qu'elle était cette année. Pour l'année prochaine, il y aura donc 3,5 ATSEM, chaque classe aura une ATSEM tous les matins. L'après-midi il y aura 3 ATSEM pour 4 classes.

### **5.Remarques des parents**

- *Est-il possible de consulter un dossier technique amiante sur l'école ?* La municipalité répond qu'il est possible de consulter le diagnostic amiante de l'école en adressant une demande à la mairie.

- *Un parent d'élève propose ses compétences en psychologie, de tour de magie, d'anglais.* L'équipe enseignante répond que lorsque des parents ont des compétences particulières qu'ils souhaitent intervenir en classe, ils peuvent s'adresser directement à l'enseignant de leur enfant. Une intervention ponctuelle, jouer d'un instrument de musique, présenter un tour de magie, chanter une chanson en anglais, est envisageable et peut être intéressante si elle est adaptée à l'âge des enfants. Cela permet aussi d'entretenir le lien des familles avec l'école.

- *Est-il possible que les enfants aillent davantage à l'extérieur pendant la garderie du soir ?*

Cela dépend de la météo.

- *Remarque de certains parents : Le personnel de la garderie du soir ne serait pas « bienveillant et dynamique ».*

Le directeur répond que ce type de remarque n'est pas productif. En revanche, s'il y a un comportement que les parents trouvent inadapté, ils peuvent en discuter avec Madame Trentesaux qui peut les recevoir pour cela et si nécessaire, échanger avec l'agent concerné. Madame Trentesaux confirme qu'elle est à l'écoute des remarques des familles.

*- Déception générale de plusieurs parents autour des manifestations faites par les classes (exemple : « le carnaval », la descente à la grotte pour Noël). Un manque d'union serait remarqué.*

L'équipe enseignante répond qu'en effet, pour la manifestation concernant « le carnaval » il y a eu des confusions, cela sera rectifié pour la prochaine année scolaire. Toutefois, pour la descente organisée pour Noël l'ensemble de l'école maternelle a participé à la sortie de la même façon. Il était prévu que les classes de petite section partent devant car elles se déplacent plus lentement.

*- Attentes au niveau du « spectacle de fin d'année » : Être plus clair sur la durée, le temps prévu, l'investissement des enfants/enseignants...* L'équipe enseignante répond qu'un point information sera transmis aux parents en amont de la fête de fin d'année afin que les horaires, durées et contenus soient clairs.